MERLIEUX

Annick C

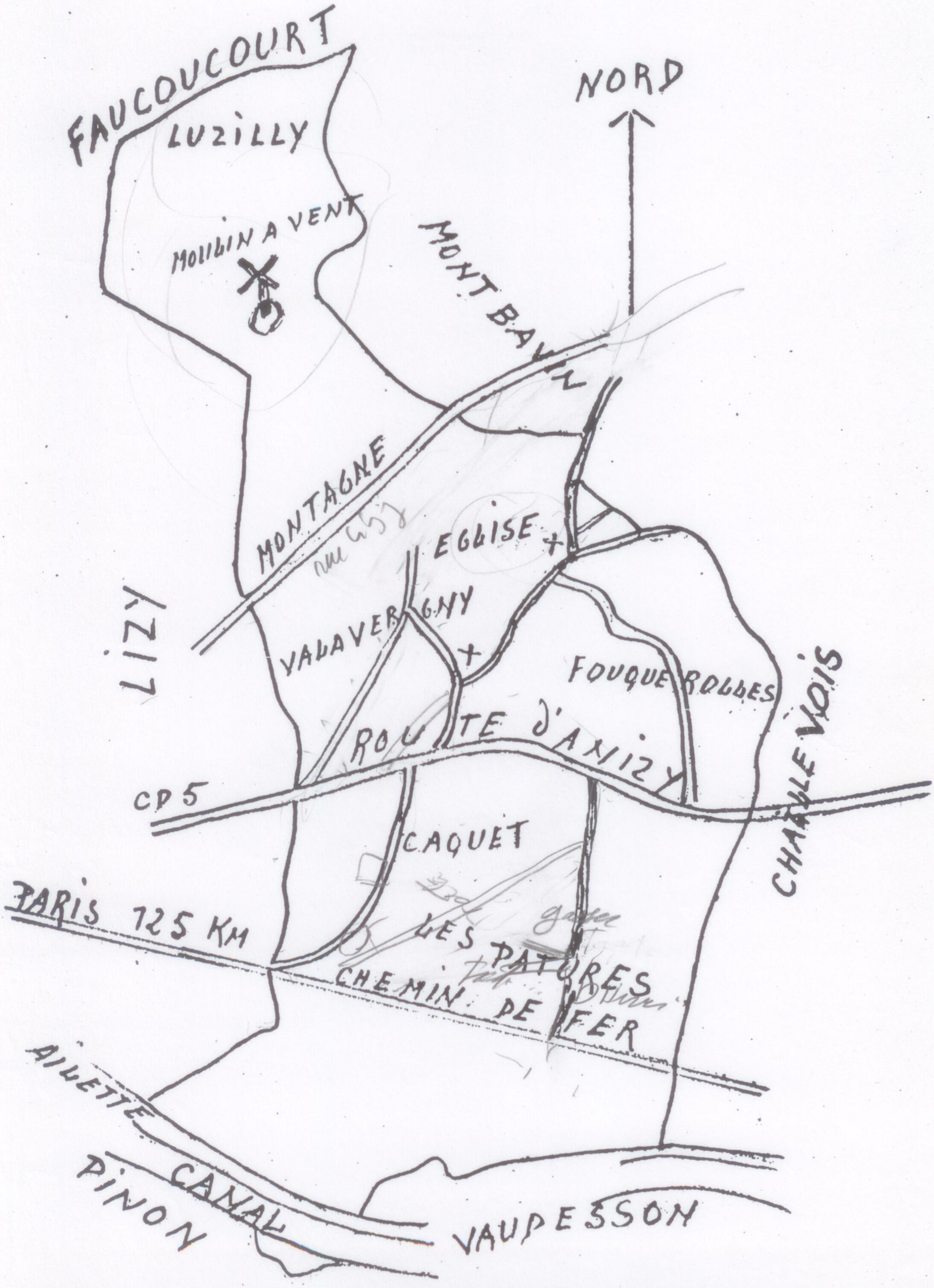
MERLIEUX

MERILOCUS

Notre Tribune

Numéro : 3

~1974


NORD
FAUCOUCOURT
LUZILLY
MOULIN A VENT
MONT BAVIN
MONTAGNE
EGLISE
LIZY
VALAVERGNY
FOUQUEROLLES
CHAMPLEVOIS
ROUTE D'AXILLY
CD 5
CAQUET
PARIS 725 KM
LES PATURES
CHEMIN DE FER
AILETTE
CANAL
PINON
VAUDESSON

Nous vous presentons le troisième numero de notre journal communal. Les deux premiers numéros ont vu leur tirage rapidement épuisé, probablement par ce que cette publication répondait à un besoin.

Nous aurions voulu que cette troisième édition soit encore plus attrayante, plus complète, et à cet effet nous avions sollicité le concours de "journalistes amateurs" de MERLIEUX.

Peu de volontaires, il faut le dire, se sont présentés ou nous ont donné des textes. Pourtant ils étaient assurés qu'à MERLIEUX, fief de la liberté, il n'y aurait pas de censure. Peut-être que certains d'entre vous ont craint également que n'étant pas candidat à l'académie française, ils ne trouveraient pas les mots exacts pour traduire leur pensée.

Hommes et femmes de MERLIEUX, hommes et femmes du peuple, votre langage nous le connaissons, c'est celui du coeur et de l'amitié, il sera toujours compréhensible à ceux dont les sentiments n'auront pas été taris par l'aridité des diplômes.

Alors, apportez nous votre aide pour que notre village soit et reste le MERLIEUX de toujours.

R. Durand

Juin 1977

- ADMINISTRATION COMMUNALE -

CONSEIL MUNICIPAL

1934 - DURAND Roland - Maire
1953 - HOCQUET Michel - 1er Adjoint
1965 - BATIZE Jacques - 2me Adjoint
1977 - LEFORT Madeleine - 3me Adjoint
1947 - POINDRON Adonis - Conseiller
1971 - BOCQUILLON Octave- Conseiller
1971 - JANEIRO Jean - Conseiller
1977 - BOUVET Léon-Paul- Conseiller
1977 - CLERMONT Olivier - Conseiller
1977 - KIKEL Patrikk - Conseiller
1977 - LEROUX Jeanine - Conseiller

BUREAU d'AIDE SOCIALE

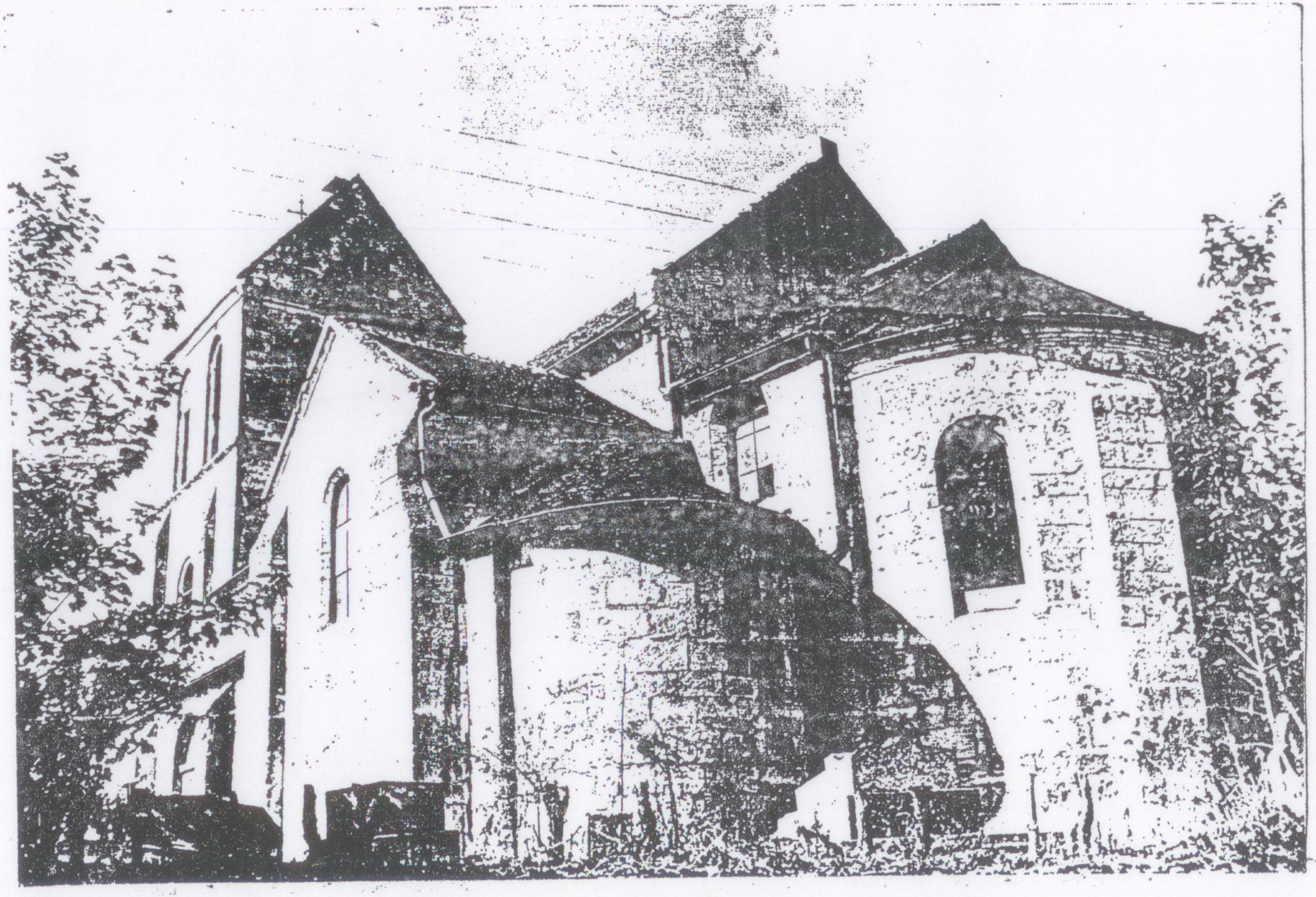
Délégués du Conseil Municipal	Délégués du Prefet
- CHARPENTIER Emile	BATIZE Jacques
- POINDRON Adonis	GUIDEZ Fernand
- LEFORT Madeleine	THIEBAUT Henri
- LEROUX Jeanine	BELLANGEON René

- COMMISSIONS -

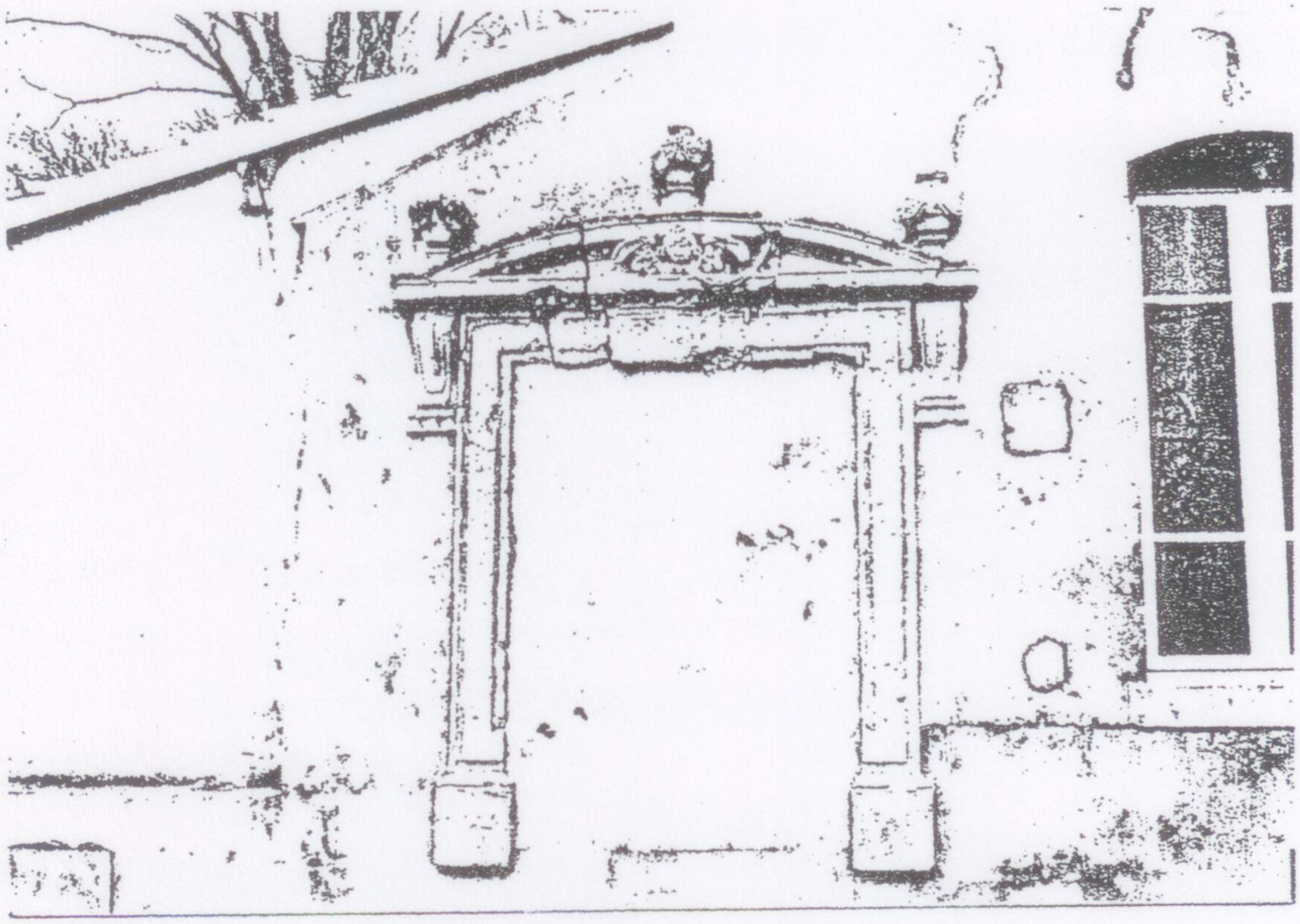
FETES : BATIZE - JANEIRO - BOUVET - KIKEL - LEROUX -
VOIERIE : BOCQUILLON - BOUVET - CLERMONT - POINDRON -
BOIS et PLANTATIONS -: CLERMONT - POINDRON - KIKEL - LEFORT
EAUX : BATIZE - JANEIRO - HOCQUET - CLERMONT - BOCQUILLON -
QUALITE DE VIE ; LEFORT - BOUVET - CLERMONT - POINDRON -
TRAVAUX : BATIZE - KIKEL - CLERMONT - BOUVET -

Délégués au Syndicat électrique : CLERMONT - LEFORT -
Délégués au C.E.S. : BOUVET - KIKEL -
Délégués Syndicat de PINON : BATIZE - LEROUX -

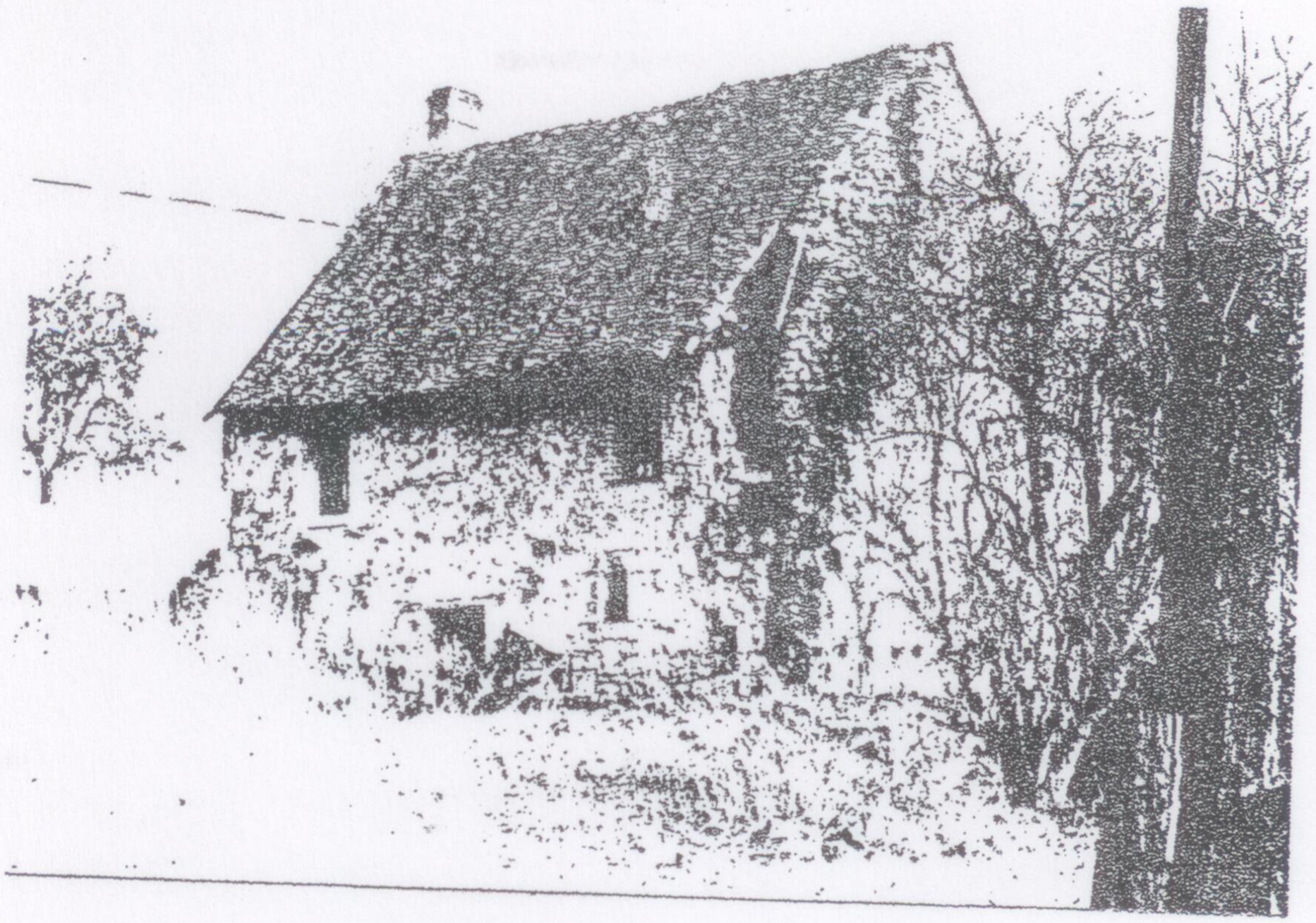
Secrétaire de Mairie : VIDONI Lucienne (1952).



entrée CPIE









- EDITORIAL -

Il y a des dizaines de millions d'années, lorsque la première cellule vivante, microscopique, frêle, insignifiante sortie d'on ne sait où, son développement, sa soif ardente de vivre, son combat pour atteindre des formes toujours plus élaborées, furent influencées par le rythme des saisons.

Au travers des millénaires, d'une manière immuable, le cycle de vie renouvela son processus à peine troublé, quelquefois par des dérèglements, résultant de sa complexité.

Le printemps, l'été, l'automne, l'hiver, c'est le calendrier de la naissance à la mort.

L'hiver c'est un peu la mort, c'est surtout une periode de repos ou après plusieurs saisons d'une activité débordante, Chaque espèce sensible, souffle et s'apprête pour un nouveau départ. - le jour l'emporte sur les ténèbres - le disque solaire est moins pâle - les perce-neige sortent timidement de leur cachette hivernale sur un sol encore gelé. Puis c'est l'appel du printemps, répondant à un message venu du fond des âges, tout bouge, tout s'agite, une sorte de trouble irrésistible envahit les moins réceptifs.

Dès 4 heures le matin, merles, colombes, pigeons, grives, composent et diffusent les mélodies les plus prenantes pour convaincre leurs belles à venir au rendez-vous de la vie.

L'homme lui-même - froid calculateur, cartézien, positiviste, malgré sa volonté de rechercher dans la méthode expérimentale, scientifique, le pourquoi de toutes manifestations, n'echappe finalement pas à la loi commune. C'est sans doute pour cela que les consultations électorales ont lieu le plus souvent au printemps. L'état de fièvre est plus facile à provoquer.
Chacun éprouve le besoin de créer quelque chose de nouveau, de vivre différemment.

Les projets foisonnent. Il est donc facile de passionner pour des problèmes qui en d'autres temps auraient tout naturellement trouver leur solution par une logique très simple.

En ce printemps de 1977 notre cité habituellement si calme fut prise dans le tourbillon. Pendant plusieurs semaines beaucoup de paroles, beaucoup de papier éssayèrent de charmer les électeurs.

Le jour du vote la mairie était trop petite pour accueillir tous les habitants venus pour s'assurer que la baguette magique de Moïse allait bien sortir de l'une des enveloppes. Hélas, depuis 4000 ans les miracles sont devenus rares - Quelques conseillers ont parti, d'autres les ont remplacés. La fièvre est tombée, la vie a repris son cours au rythme des vicissitudes habituelles et souvent fortuites. L'Administration communale sur la corde a repris sa place, les garde-fous sont peu nombreux : s'inspirer du possible et du raisonnable.

Roland DURAND.

- LA VIE AU VILLAGE -

Depuis la parution du n° 2 de notre tribune, il y a eu peu de mouvement de population :

- Une naissance : Stéphane LAMY.
- Trois décès : Mr. BLAVIGNAT -
  Mmes DYRLA et LEROUX.
- Un mariage : Jean-Claude DUPONT.

Plusieurs familles ont quitté la commune :

- M. ACACIO (5 personnes)
- M. MOKLIN (2 personnes)
- M. DUPONT Jean-Claude -

Une famille est arrivée :

- M. CORCY (ferme BOULOGNE) (7 personnes)

Une seule construction neuve (maison TOUBOULIC).
La maison de M. MOKLIN a été vendue comme résidence secondaire.

Il n'y a pas actuellement d'autres demandes de permis de construire de formulées.

Le redressement que nous avions espéré lors de l'arrivée d'un certain nombre de jeunes menages ne s'est donc pas concrétisé ni poursuivi.

Certes, le nom de MERLIEUX est assez souvent cité en raison de l'existence sur le territoire communal du parc de loisirs SITRACO - de la Maison de l'AISNE - de la creation de sentiers pedestres par le syndicat d'initiative du canton d'ANIZY, mais au total tout cela n'a qu'une importance minime dans les possibilités d'administration de la commune.

Dans notre monde engagé dans le tourbillon de la Société de consommation, les "operations prestige" occupent peu de place.

Pour que notre commune puisse garder son independance et ses habitants vivre au rythme de notre époque, il est nécessaire que plusieurs permis de construire soient demandés chaque année, et que plusieurs commerçants ou artisans viennent y créer de l'activité.

Le réseau électrique est maintenant bien équilibre, les ressources en eau suffisantes pour les années à venir, et il ne doit pas être impossible d'acquérir des terrains à bâtir, donc une infrastructure minimum existe qui ne demande qu'à être exploitée.

- LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES -

COMMISSIONS

Délibérations de 1976 -

La Commission des Impôts et du Cadastre s'est réunie plusieurs fois à la demande de l'inspection des Impôts et du Cadastre.

Cadastre : Pour la mise à jour du plan cadastral à la suite des ventes ou de mutations de parcelles ou de maisons d'habitations, et du contrôle des constructions nouvelles.

Impôts : Pour la mise à jour des bases des impôts locaux.

L'étalement sur cinq ans des chiffres résultant du recensement des bases (1973) se poursuit, les inégalités que cette réforme voulaient faire disparaitre, ont au contraire été accentuées.
Seuls les signes extérieurs sont retenus et non les revenus réels des personnes.

La Commission des eaux s'est réunie à plusieurs reprises afin de suivre les travaux d'aménagement de la nouvelle source.

A ce jour les travaux sont terminés et la réception aura lieu prochainement.

Les terrains d'implantation ont été achetés à Monsieur DE LA FORTELLE au prix de 10.000 F. l'hectare.

D'autre part 4 poteaux d'incendie ont été posés en différents endroits de la commune.

Commission du Syndicat Electrique -

Les délégués ont assisté à plusieurs réunions du Syndicat à la Mairie d'URCEL, la pose d'une nouvelle ligne moyenne tension a été acceptée un transformateur sera posé (square) - Il desservira le château et les maisons voisines - le nombre des transformateurs sera donc porté à cinq - ce qui mettra l'ensemble de la commune à l'abri des chutes de tension.

Commission du syndicat scolaire - Les délégués communaux étaient présents lors des réunions du syndicat scolaire, l'augmentation des frais a nécessité l'augmentation de la participation communale.
Il reste pour les enfants des communes dont les écoles ont été fermées des problèmes délicats à résoudre (MERLIEUX - MONTBAVIN - WISSIGNICOURT - ALLEMANT). En effet le syndicat de commune, propriétaire des bâtiments du C.E.S. ne peut pas intervenir pour que les enfants fréquentant les écoles primaires, puissent utiliser l'établissement (cantine, préau). Il s'ensuit que nos enfants, il faut bien le dire, sont les mal aimés de ce système de regroupement voulu par l'académie. Aucune des promesses faites lors de la fermeture des écoles n'a été tenue. Chacun a renié sa signature, même les plus hauts placés - triste aboutissement d'une irresponsabilité généralisée.

- LA VIE AU VILLAGE -

Depuis la parution du n° 2 de notre tribune, il y a eu peu de mouvement de population :

- Une naissance : Stéphane LAMY.
- Trois décès : Mr. BLAVIGNAT -
  Mmes DYRLA et LEROUX.
- Un mariage : Jean-Claude DUPONT.

Plusieurs familles ont quitté la commune :

- M. ACACIO (5 personnes)
- M. MOKLIN (2 personnes)
- M. DUPONT Jean-Claude -

Une famille est arrivée :

- M. CORCY (ferme BOULOGNE) (7 personnes)

Une seule construction neuve (maison TOUBOULIC).
La maison de M. MOKLIN a été vendue comme résidence secondaire.

Il n'y a pas actuellement d'autres demandes de permis de construire de formulées.

Le redressement que nous avions espéré lors de l'arrivée d'un certain nombre de jeunes menages ne s'est donc pas concrétisé ni poursuivi.

Certes, le nom de NERLIEUX est assez souvent cité en raison de l'existence sur le territoire communal du parc de loisirs SITRACO - de la Maison de l'AISNE - de la création de sentiers pedestres par le syndicat d'initiative du canton d'ANIZY, mais au total tout cela n'a qu'une importance minime dans les possibilités d'administration de la commune.

Dans notre monde engagé dans le tourbillon de la Société de consommation, les "operations prestige" occupent peu de place.

Pour que notre commune puisse garder son indépendance et ses habitants vivre au rythme de notre époque, il est nécessaire que plusieurs permis de construire soient demandés chaque année, et que plusieurs commerçants ou artisans viennent y créer de l'activité.

Le réseau électrique est maintenant bien équilibré, les ressources en eau suffisantes pour les années à venir, et il ne doit pas être impossible d'acquérir des terrains à bâtir, donc une infrastructure minimum existe qui ne demande qu'à être exploitée.

- IMPOSITION DE L'ANNEE 1976 -

NATURE	Taxe habitation	Taxe foncière bâtie	TAXE F. non bâtie	Patente	TOTAL
		- DEPARTEMENT -			
aux	9,82 %	10,7 %	30,4 %	5.08 %	
ntant de l'impôt	7.586	4.797	6.849	241	18.773 F.
		COMMUNE			
aux	4.24 %	5.40 %	20.60 %	2.91 %	
ntant net	3.045	2.248	3.879	12.80	9.300 F.
ntant réel	3.274	2.420	4.160	138	9.992 F.
TAL REEL	10.860	7.217	10.309	379	28.765 F.
		- TAXES DIVERSES -			
ambre d'Agriculture					1.614 F.
.P.S.A.					1.212 F.
de Commerce					23 F.
e régionale					798 F.
DICES centimes)	0,359	0,474	1.47	0,207	2.510

LES LOISIRS DES PIONNIERS

Merlieux aura bientôt son foyer rural



Le travail d'équipe , le dévouement à la collectivité, le sens du devoir, sont chez les habitants de Merlieux, les traits dominants, d'une tradition érigée en principe. Sous la direction de Roland DURAND leur Maire, de nombreux volontaires de la localité ont décidé pour obvier au manque de crédits, de construire eux-mêmes un Foyer rural dont l'absence se faisait jusqu'ici cruellement sentir dans le domaine de l'éducation populaire. Dans ce foyer bien aménagé les jeunes pourront y trouver des raisons supplémentaires d'aimer leur village. Voici un groupe de volontaires en plein travail, accompagnés de leur Maire que l'on reconnait à l'extrême gauche.

LES LOISIRS DES PIONNIERS

Merlieux aura bientôt son foyer rural



Le travail d'équipe , le dévouement à la collectivité, le sens du devoir, sont chez les habitants de Merlieux, les traits dominants, d'une tradition érigée en principe. Sous la direction de Roland DURAND leur Maire, de nombreux volontaires de la localité ont décidé pour obvier au manque de crédits, de construire eux-mêmes un Foyer rural dont l'absence se faisait jusqu'ici cruellement sentir dans le domaine de l'éducation populaire. Dans ce foyer bien aménagé les jeunes pourront y trouver des raisons supplémentaires d'aimer leur village. Voici un groupe de volontaires en plein travail, accompagnés de leur Maire que l'on reconnait à l'extrême gauche.

LES PROBLEMES DE LA JEUNESSE

Elu Conseiller Municipal lors de la dernière consultation électorale, le Conseil m'a confié, sur ma demande, une mission d'information et de coordination auprès de la jeunesse.

Dans un premier temps, il me semblait important qu'un groupe de jeunes se constitue et se prenne en charge autour d'activités concretes.

Dans un second temps, il me semblait être nécessaire et vital pour la structure du groupe, de travailler en collaboration avec les adultes representés par les Conseillers municipaux.

C'est dans ce but que j'ai invité les jeunes à participer à des réunions qui se sont tenues à la salle des fêtes où il a été étudié différentes propositions, autour de loisirs et d'activités pouvant s'inscrire dans le cadre communal., je dois dire que ces premiers échanges semblent encourageants.

Le groupe de jeunes a fait preuve d'un certain sens des responsabilités notamment lors de la réunion de la commission des fêtes à laquelle ils assistaient pour la première fois.

Parmi les activités retenues nous avons envisagé ensemble de participer à l'amenagement d'un terrain de sport et suivant les aptitudes et les goûts de chacun : l'initiation à la peinture, à la poterie, à la sculpture ou à d'autres formes d'action où les uns et les autres pourraient affirmer leur personnalité.

Déjà un certain travail d'équipe a été réalisé : organisation d'une soirée brochettes et chants, offerte par le groupe de jeunes à leurs ainés, à leurs parents. Chacun a eu conscience de l'apport à effectuer et tout s'est bien passé.

Dans un prochain numéro de "notre tribune", j'indiquerai les résultats obtenus, je pense qu'ils seront positifs. Je voudrais demander aux parents qu'ils sachent motiver leurs enfants autour de cette nouvelle forme d'action.

Muni de la confiance du Conseil Municipal, je pense recevoir spontanément celle des jeunes et pouvoir ainsi contribuer à la vitalité de notre Commune.

Patrick KIKEL.

- UNE PAGE d'HISTOIRE -

Il y a 60 ans c'était l'effroyable bataille du chemin des Dames.

Roland DORGELES venu sur place après la guerre pour écrire son livre "Le Réveil des morts" écrivait ceci ....
Ce n'était que cela ce chemin légendaire, on le passe d'une enjambée, cinquante mois on se l'est disputé, on s'y est égorgé.
Si on creusait de la Malmaison à CRAONNE une fosse commune, il la faudrait deux fois plus large pour contenir les morts qu'il a coûté : 150.000 français - 200.000 allemands.

Chemin des Dames - chemin du malheur, de la souffrance, chemin que les soldats ont arrosé de leur sang.

Les legions de César s'y battaient en l'an 57 Av.. J.C. puis les invasions venues de l'Est - des forêts germaniques; Huns de l'Asie centrale - Puis les normands - Clovis y fonda la première dynastie.

-- Est-ce à cause de sa géographie que ce chemin fut sans cesse voué à la dévastation - Route des soldats depuis des millenaires - route aussi des féodaux et des Dames, les troupes de Frédégonde et de Brunehaut s'y battirent.

Jeanne d'Arc revenant du sacre à REIMS l'emprunta pour se rendre à SOISSONS.

Mais ce furent Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV qui allant de VERSAILLES au château de la BOVE (près de VAUCLERC) lui donnèrent son nom.

En 1814 NAPOLEON y livra sa dernière grande bataille contre les Prussiens et les Russes, un monument élevé à la mémoire de Marie-Louise existe à HEURTEBISE, et la statue de NAPOLEON a été élevée sur le plateau de Californie.

Le 13 Septembre 1914 les troupes allemandes et françaises se trouvèrent de nouveau face à face sur le chemin des Dames. Des combats incessants eurent lieu jusqu'au mois de Septembre 1918 L'année 1917 fut à la fois la plus cruelle et la plus décevante. Quelques centaines de mètres de terrain pris - perdus- repris - reperdus coutaient des milliers de morts et de blessés, lasses par tant de malheur qui duraient depuis trois années, en ce printemps de 1917 certaines unités refusèrent de se battre. Les "héros étaient fatigués", mais les étoiles avaient encore soif de sang, et la répression fut sans pitié - 60 ans après ces evènements et puisque cela n'a pas encore était fait, nous, hommes du peuple, réhabilitons ces malheureux. Dans les conditions du moment, peut-être nous aussi aurions été attachés au poteau d'exécution.

Voici quelques extraits de lettres des combattants de première ligne :

....."On entend le cri aigu des rats qui se battent autour des déchets humains et s'en régalent, ce couinement affreux, ces frolements immondes trahissent l'hypocrisie du calme etoilé....." N'est-ce pas atroce de penser, devant ce jeune mort étendu, que la guerre terminée, des milliers de sacrifices pareils tomberont dans l'oubli et que rien, jamais rien, ne paiera les héros , pas même un souvenir.....

.... Les morts sont là enveloppes d'une toile de tente, immobilisés dans l'attitude où la mort les surprit. Celui-ci le bras gauche arraché, le crâne enfoncé a ramené le bras droit sur ses yeux en un geste d'épouvante, un essaim de mouches bleues bourdonnent autour de lui....

... une cagna effondrée laisse passer des lambeaux d'habits, il y a des cadavres la dedans, ce sont nos invisibles voisins. En voici d'autres visibles ceux-là, des cadavres encastrés dans la paroi de la tranchée à la façon de sacs a terre, des tibias, des vertèbres, des cranes émergent de l'argile rouge....

.... Je me creusais un petit abri quand tout à coup je me sens pris à la gorge par une puanteur suffocante, je venais de donner un coup de pioche dans un cadavre. On ne peut creuser la tranchée de 10 centimètres sans mettre à jour des ossements ou des chairs....

.... J'apercois un allemand je me precipite, un eclat de torpille l'avait scalpé. Des mouches vertes grouillaient sur sa cervelle....

.... A l'heure de la soupe le caporal du bataillon mangeait devant le P.C. avec un groupe de tirailleurs. Un minen est tombé au milieu d'eux ils furent tous pulverisés....

.... Ce n'est pas toujours beau un mort au champ d'honneur, ceux la viennent de respirer les gaz dans le ravin d'OULCHES.

Pas de sang, mais des spectres jaunes, crispés, tordus - des bras se tendent,des mains se crispent sur la gorge luttant contre l'étouffement, les yeux vitreux sans lumière fixent quelque vision d'horreur . Une bave jaune sort des bouches tordues ....

.... J'y passe ma première nuit, étendu sur un mort a moitié enterré. Je n'ai jamais eu si soif. Le peu d'eau qui nous arrive était apporté par des brancardiers qui la puisaient dans un étang ou un cheval se décomposait.....

A quoi bon continuer ces citations. La laideur tragique de ces évènements a cependant besoin d'être de temps à autre rappelée, car l'insouciance d'une vie momentanément sans risque, conduit inéluctablement à de nouvelles catastrophes.

GUIDE DES ADDITIFS ALIMENTAIRES.

La liste des additifs reproduite ci-dessous a été distribuée pour lutter re l'intoxication alimentaire.

ppel est lancé aux personnes possédant le matériel nécessaire pour reproduire te liste et la distribuer à leur tour.

Parce que nous sommes contre les "procédés" du système, contre l'EXPLOITA-N sous toutes ses formes, contre la répression et contre les "dresseurs" qui nous nent en laisse, nous reproduisons ce texte à notre tour, en espérant que le con-mateur comprendra qu'il faut tuer le mal d'OU IL VIENT.

Que la révolte vive et grandisse !

dans les caddies
me dans les lieux de production...

Communauté du Moulin de Paris
02 000- MERLIEUX.

Ci-après la nomenclature codifiée des colorants, conservateurs, émulsifiants ...
vant d'additifs alimentaires.

Certains sont reconnus dangereux et interdits par plusieurs pays et l'ont par la C.E.E. au 1er Janvier 1977.

D'autres provoquent des allergies (surtout chez les enfants).

D'autres enfin sont considérés comme suspects en attendant le résultat xpériences complémentaires.

Pour ceux non mentionnés ci-dessous, l'état actuel des recherches dans les oratoires n'a pas permis de se prononcer.

ont considérés comme dangereux				Sont considérés comme suspects			
E 102	E 211	E311	E407	E104	E210	E338	E460
103	220	312	450	122	212	à	à
105	à	320		131	à	341	466
110	226	321		141	218		477
111	230	330		142	227		
120	239			150	231		
121	250			151	232		
123	251			153	233		
à	252			171	240		
127				172	241		
130				173			
152				180			
181							

Du fait que certains sont même reconnus cancérigènes, n'attendez pas leur erdiction et, quand vous faîtes vos provisions, exigez des denrées exemptes de tout luant alimentaire. Les colorants en particulier ne sont utilisés que dans un but thétique et ils coûtent aux consommateurs et à leur santé.

N . B . Une référence:

POUR BOYCOTTER LES COLORANTS (3f00)
Que Choisir
7, rue Léonce Reynaud
75 781.

-:-

- LE HAMEAU de FOUQUEROLLES -

FOUQUEROLLES : FULCROLUS : lieu où poussent les fougères.

Hameau de MERLIEUX depuis le XIIème siècle, il constituait à l'époque un village de 115 habitants (23 feux), c'était un fief avec ses seigneurs.

1138 - Adon de FOUQUEROLLES -
1460 - Gilbert de la MOTHE, écuyer seigneur de FOUQUEROLLES par sa femme Aliénor des FOSSES -

1514 - Pierre de la MOTHE , écuyer - femme Michelle DE GASCOIN.

1550 - 1554 - Christophe de la MOTHE : femme Charlotte de LUNIERES.

- ORIGINE -

Les noms de FOUQUEROLLES et MERLIEUX furent cités presque simultanément, il semble cependant que c'est à FOUQUEROLLES que naquit le village, la première mention de ce nom date de l'an 665. A cette époque une communauté y est fondée par des moines de l'ordre de SAINT-BENOIT par Robert de PARGNY religieux du Monastère de BARISIS voulant se soustraire à l'autorité de ses supérieurs. C'était à ce moment un lieu boisé et inhospitalier. Un prieuré y fut construit et la chapelle fut dédiée par Attila évêque de LAON qui la plaça sous l'invocation de Saint-Paul. Ce prieuré subsista jusqu'au commencement du XIV° siècle où il fut détruit totalement par un incendie et ne fut pas reconstruit.

683 - Sérulfe évêque de LAON donne quelques biens à Roger prieur de Saint-Paul.

741 - le 13 Septembre, Madelan évêque de LAON meurt au prieuré et y fut inhumé dans la chapelle -

785 - Alberic, seigneur de WISSIGNICOURT pille le prieuré.

883 - Incendie du prieuré par les Normands -

906 - Valgare comte de LAON ravage le village -

1004 - Adalbéron 38ème évêque de LAON fait don au prieuré de sa ferme située près de MONTARCENE -

1005 - Fondation d'une maladrerie par Guy III de MEAUX pour servir de refuge aux pauvres.

1073 - Hervert IV, prieur de Saint-Paul, fait construire une plus grande chapelle à FOUQUEROLLES, elle fut sacrée par RADBOD II évêque de NOYON -

1114 - Thomas de MARLE ravage et incendie le prieuré où la plupart des religieux périrent dans les flammes dont le prieur Mathieu de MERCY.

1126 - Barthélemy évêque diocésain fait reconstruire le prieuré et y place Hugues de la ROCHEFOUCAULT de l'Abbaye de Saint-Nicolas au Bois en qualité de Prieur.

1213 - Etablissement de la Commune de MERLIEUX par Charte de ROBERT de CHATILLON evêque de LAON (Nour reparlerons de cette commune du Laonnois dans un prochain numero de notre tribune).

1302 - 27 Mars - incendie du prieuré de Saint-Paul par la foudre qui le détruisit complètement.
L'abbé général de PREMONTRE et le chapitre de LAON se partagèrent tous les biens.

A partir de cette époque l'histoire de FOUQUEROLLES se confond avec celle de MERLIEUX.

- INFORMATION COMMUNALE -

Le Conseil Municipal a décidé de procéder régulièrement (environ tous les deux mois) à un ramassage des ordures non acceptées par le ramasseur habituel. Le premier aura lieu le Samedi 4 JUIN à partir de 9 heures.

Il est utile que vous soyez présents lors du passage du tracteur.

Pour que notre commune soit un village propre, nous vous demandons de ne plus utiliser les anciennes décharges publiques.

De part l'installation de la Maison de l'Aisne dans l'ancien immeuble du château, MERLIEUX est devenu un lieu de passage et de rencontre pour de nombreux visiteurs venus de toute la France et même des nations étrangères.

Il importe donc pour le bon renom de notre Commune et pour la dignité de ses habitants, que ces visiteurs conservent de leur séjour à MERLIEUX l'image d'une cité belle et accueillante

Nos moyens sont modestes, vous le savez, mais nous pouvons tous réaliser quelques travaux simples qui peuvent changer à peu de frais le site existant : quelques peintures extérieures refaites, des trottoirs bien entretenus, quelques massifs de fleurs.

Toutes les initiatives prises dans ce sens seront bien accueillies par l'administration communale qui, en raison de sa "pauvreté financière" ne peut pas se passer de votre participation active.

Nous comptons donc sur vous pour que la toilette de notre village soit une réalité permanente.

ASSOCIATION DE CHASSE DE LIZY et MERLIEUX

Cette Association est du type "Amicale". La formule de l'Association de chasse agréée n'a pas été retenue en raison de certaines contraintes imposées par la loi.

Le territoire de la Société couvre environ 700 hectares répartis sur les terrains de MERLIEUX - LIZY et MONTBAVIN. Ses membres sont les chasseurs des deux communes et des actionnaires du dehors.

Elle est affiliée à la Fédération des chasseurs de l'Aisne présidée par le Comte de BERTHOULT. Son siège est à la Mairie de LIZY et à la salle des fêtes de MERLIEUX.

Actuellement la Société groupe une trentaine de chasseurs dont 22 des Communes de MERLIEUX et LIZY et 8 actionnaires du dehors, les prix des actions sont les suivants :

- Membres domiciliés de plus de 62 ans 150 F.00
- Membres domiciliés de moins de 62 ans 700 F.00
- Résidents secondaire " " 900 F.00
- Actionnaires du dehors " " 1.500 F.00

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de :

- M.M. MAZIARE : President
- CHARPENTIER : Vice-Président
- CHAUDOYE : Secretaire Tresorier
- Membres : RENOULT - VIOT - VAQUET - LAMOTTE - R. FOUQUART.

Les tableaux de chasse des deux dernières années sont honorables puisque la totalité des autorisations concernant le gros gibier ont été utilisées.

Le Président
MAZIARE.

- ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS -

L'Association des Anciens combattants et Victimes de Guerre de CHAILLEVOIS - CHAILVET - MERLIEUX - URCEL, a tenu son Assemblée Générale à la Mairie d'URCEL le 22 MAI à 10 h.30.

Cette journée était placée sous la présidence de Monsieur BERGER, Président départemental de l'U.F.

Le Président de l'Association, Pierre DARTOIS souhaita la bienvenue à tous les participants, et demanda une minute de silence à la mémoire des camarades décédés en 1976. Il retraça ce que fut la vie de notre Association pendant l'année 1976.

Il présenta ensuite la situation financière qui fut approuvée à l'unanimité, comment d'ailleurs en aurait-il été autrement devant un bilan plus que positif du au dévouement de tous, notamment de notre camarade EBELMANN qui organisa le bal d'une manière magistrale.

Le Secrétaire présenta le rapport d'activité dont ci-dessous quelques passages :

Ainsi que vous avez pu le constater, l'année 1976 s'est écoulée avec son cortège de préoccupations, de soucis, de deuils. Comme le Président vient de vous l'indiquer, plusieurs camarades nous ont quitté :

- RILLET de CHAILVET -
- COLAS d'URCEL -

Les Anciens combattants voient donc dangereusement leurs rangs s'éclaircir.

D'autre part, nos camarades DARTOIS, EBELMAN et GELE ont du subir des interventions chirurgicales, grâce à leur robuste constitution, ils ont pu se remettre rapidement.

Nos camarades LETENDART et LECOURT ont également été frappés par la maladie.

A tous ceux qui subissent des moments difficiles, nous leur demandons de croire en l'affectueux soutien de tous les membres de l'Association.

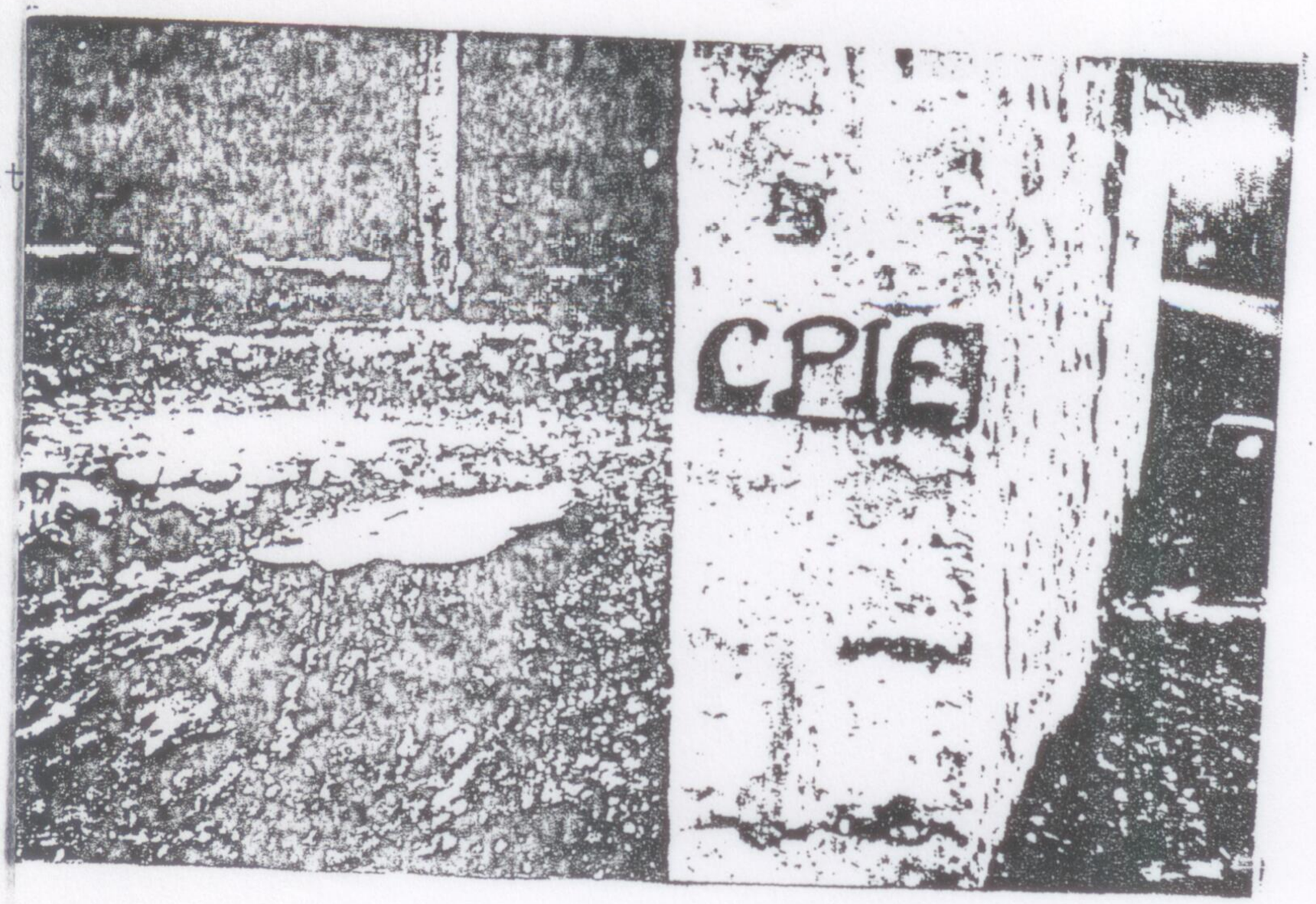
Notre Président DARTOIS a passé victorieusement le cap des élections municipales. Nommé Maire de CHAILLEVOIS, c'est la plus belle récompense que ses concitoyens aient pu lui décerner. Décoré de la médaille de VERDUN le 11 Novembre dernier devant le Monument aux morts - Elu Maire de sa Commune cette année, cela prouve son dévouement sans limite à la collectivité humaine.

Notre société a été représentée au congrès des anciens prisonniers qui s'est tenue à la Mairie de MONS-en-LAONNOIS et de nombreux membres de notre association ont participé dernièrement au congrès de SAINT-MICHEL.

Une délégation importante a également participé à la commémoration de la bataille du chemin des Dames.

Comme les années précédentes, des bons d'achat ont été remis aux plus anciens d'entre nous. Souhaitons donc que notre Association conserve encore longtemps son activité, aussi longtemps que le dernier combattant sera valide pour venir se recueillir sur les tombes des disparus.

ENVIRONNEMENT et CENTRE PERMANENT d'INITIATION à l'ENVIRONNEMENT
vu par un habitant de MERLIEUX.



Je me suis fort réjoui, comme beaucoup d'autres, de l'ouverture du C.P.I.E. e Merlieux. Comment ne pas se réjouir ?

Les autorités prenaient conscience de l'importance de l'environnement et ne ésinaient pas sur les moyens pour mettre en oeuvre ce Centre où chacun pourrait tre initié au respect de la nature.

Comment ne pas se réjouir d'une telle décision quand on voit autour de nous out un monde d'affairistes massacrer nos forêts, polluer nos mers et trans- ormer nos cours d'eau en égoûts.

C.P.I.E. et protection de ce qu'il nous reste d'espaces verts et d'eau pure taient, dans notre esprit, termes synonymes.

Et si je prends la plume aujourd'hui, c'est pour dire mon inquiétude "au vu" t "au su" (1) de ce qu'il se passe réellement.

Si déjà, lors de la construction du Centre, un nombre impressionnant d'arbres agnifiques étaient tombés sous la morsure des tronçonneuses, sans aucun ontrôle(2), nous espérions, nous habitants de Merlieux et possesseurs histo- iques de ce patrimoine, que l'arrivée dans ce Centre d'un administrateur ettrait un terme à un tel massacre.

Or il faut bien avouer que depuis son arrivée, le ronronnement des tronçon- euses ne s'est guère atténué, bien au contraire, semant l'émoi dans la popu- ation locale.

Comment s'étonner que cette même population ne se soit pas renduemassivement u Centre, le 16 Avril 1977, pour la journée de l'arbre ?

Peut-on se solidariser avec des hommes qui plantent ce jour là, trois jeunes "manches à balai" qui donneront de l'ombre dans 50 ans, alors qu'à 300 mètres de là, des marronniers tricentenaires gisent encore en travers des chemins, victimes de ces mêmes hommes ?

Nettoyage du parc, suppression d'arbres dangereux, manque de place pour installer de nouveaux locaux, nous répondra-t-on...

Quand on sait la richesse que représentent les derniers espaces verts dans le monde, abattre un arbre, même un seul, doit poser un réel problème de conscience et je ne suis pas sûr que mettre à bas quelques arbres pour installer un préfabriqué soit un bon calcul. Du moins selon le critère d'environnement ; mais est-ce ce critère là qui est retenu en ce qui concerne les décisions prises au C.P.I.E.

Je me permets aussi de dire ce que je pense du transfert de la grange de Vadencourt à Merlieux.

Une telle grange, dans le plus pur style de Thiérache, est une véritable oeuvre d'art, et la mettre en valeur est une idée on ne peut plus louable ; ce qui l'est par contre beaucoup moins, c'est la décision de la transférer à Merlieux. Une grange de Thiérache dans le laonnois, c'est un peu comme "une coiffe de bretonne sur un costume auvergnat": un non-sens.
La maison de l'Aisne aurait, m'a-t'on dit, une vocation de musée. Dans ce cas cette décision de tranfert de la grange voudrait dire que la Thiérache est morte .
Tous les thiérachois qui se battent pour que leur région vive, apprécieront "ce faire-part"!
N'aurait-il pas été préférable, au point de vue environnement, que l'office du tourisme fasse ressusciter cette grange là où elle a ses racines, son histoire; cela aurait, outre l'avantage de contribuer à la renaissance de cette région de l'Aisne fort attachante, celui de n'y point porter préjudice.

Comme on peut le lire, je ne reste pas insensible à ce qui se passe au C.P.I.E et si j'ai des critiques à formuler, je dois aussi faire part de ma satisfaction quant à la venue de nombreuses classes d'école ; j'ai pu discuter avec des instituteurs et des enfants qui ont vécu cette expérience "classe verte à Merlieux" je les en ai vus ravis. Et c'est tant mieux.

Je termine en espérant que ces critiques et suggestions amèneront des réactions en espérant aussi que prochainement il sera mis en place un organisme de concertation entre la commune et l'équipe du C.P.I.E. afin de travailler ensemble et d'ne manière, disons le, un peu plus chaleureuse qu'en ce moment.

Un habitant de Merlieux
D. LESTRAT.

(1) Aucun organisme de liaison n'ayant pu être mis en service entre la commune et le C.P.I.E., je ne peux me référer à des informations officielles.
(2) Puisque les arbres "dangereux" sont encore sur pied et que ce sont les plus

L'ASSOCIATION CONFITURE.

Le foyer populaire rural de Merlieux rené de ses cendres en septembre 75 n'a pas réussi à faire un travail d'équipe avec le comité des fêtes municipal.

Il faudra bien s'interroger dans un prochain numéro (ou un prochain débat) sur les raisons de la dissolution du foyer, après un an seulement de fonctionnement alors que c'était un moyen positif d'éducation populaire dans notre commune.

A Brancourt, Pinon et Anizy, d'autres groupes de jeunes ayant les mêmes difficultés à créer des activités nouvelles dans les salles des fêtes municipales sous-employées, ont décidé de créer une association loi de 1901 dite "association pour la diffusion culturelle sur le canton d'Anizy-le-Château" ou, en plus court et plus alléchant...

association"Confiture"

Dans le conseil d'administration constitutif de l'association sont prévues 4places de membres de droit pour des représentants des municipalités de Merlieux, Brancourt, Pinon et Anizy qui donneront leur avis sur les programmations de spectacles et les conditions de prêt des salles...

Nous disons bien "prêt" car l'association a mis à l'ordre du jour des conseils municipaux nouvellement élus la possibilité de disposition gratuite des salles des fêtes pour "Confiture" en tant qu'association cantonale d'intérêt aussi général que les sociétés de chasseurs ou d'anciens combattants.

"Confiture" propose une carte d'adhérent (10 F)donnant droit à 20% de réduction sur les spectacles, spectacles qui auront lieu alternativement dans l'une ou l'autre des communes selon la disponibilité des salles et leur capacité d'accueil.

Alors, bientôt parmi nous :

- le chanteur breton GLENMOR, le 4 Mai à Anizy.
- Denis WETTERWALD et ses chansons calembourrées, le Vendredi 27 Mai à Pinon.
- et à l'époque de la fête des mères, le Vendredi 3 Juin à Merlieux, un film-débat sur "la naissance sans violence" avec la participation d'animatrices du planning familial".

Qu'est-ce-que la naissance sans violence ? Se pourrait-il que naître soit douloureux pour l'enfant autant qu'accoucher l'était jadis pour la mère ?

"La naissance est souffrance
Et non point seulement l'accouchement
Venir au monde est douloureux
Autant que l'était donner la vie
Et le Bouddha parlait, non de la mère, mais de l'enfant..."

Pratiquer la naissance sans violence, c'est instaurer une véritable préparation à la naissance, c'est supprimer tout écran technique inutile entre parents et enfant, c'est remettre fondamentalement en cause le rôle de la mère, du nouveau-né, du père et des professionnels impliqués dans l'accouchement et la naissance.(du livre de M.Odent- Bien naître.)

La projection du film réalisé par F.Leboyer aura lieu le 3 Juin et sera suivie d'un débat sur la paternité, sur la maternité, sur les maternités de la région et les conditions à y créer pour que la souffrance de la naissance soit évitée à l'enfant.

-:-

" Les pionniers du monde sans guerre sont les jeunes
qui refusent le service de guerre."
(A. Einstein dans " comment je vois le monde ".)

La lettre ci-dessous est une demande de statut d'objecteur de conscience, effectuée en Novembre 1976 par un habitant de Merlieux.

En effet, la loi permet (et ceci depuis 1963) aux jeunes gens, qui se déclarent opposés à l'usage des armes, d'effectuer un service national dans une formation civile d'intérêt général (deux ans au lieu d'un).

Si cet article suscite un intérêt, je pourrais dans un prochain numéro du journal communal expliquer plus précisément ce en quoi consiste l'objection de conscience.

Brunetto MONTECCHIO
de la communauté du Moulin de Paris.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de demander à bénéficier du statut d'objecteur de cons-cience en vertu de la loi n° 71-424 du 10 Juin 1971, articles 41 à 50 : Je m'oppose en effet, en toutes circonstances, à l'usage personnel des armes, en raison de mes convictions philosophiques et morales.

Je ne pense pas en conséquence pouvoir m'épanouir dans le cadre d'un service militaire armé, où il me serait tout à fait impossible d'obéir aveuglément en faisant fi de ma conscience : je ne puis la censurer toute une année et, ce faisant me mettre en contradiction avec moi-même, nier mes dires et mes pensées par un acte contraire à mes convictions. Je ne veux pas me suicider sur simple commande, je réclame le droit de conformermes pensées et mes actes.

Je refuse une notion de service qui ne soit pas tournée vers la vie, mais la mort ; qui n'ait pas pour fondement l'amour, mais la négation d'autrui, la haine et la violence ; qui ne vise pas à la justice, mais au profit de quelques-uns.

Comment puis-je appeler service ce qui me coupe de mon prochain et m'apprend à le tuer?

Comment puis-je appeler service un temps consacré à la préparation de la guerre, alors que par exemple des enfants meurent encore de faim

dans le monde ?

La guerre est inacceptable et ses justifications,certainement toutes très bonnes, n'ont aucune valeur face à ces seuls mots : TU NE TUERAS PAS.

Je refuse de collaborer, de quelque manière que ce soit, à la préparation de futurs grands massacres. Si nous n'agissons pas pour les rendre vraiment impossibles, nous en sommes tous responsables, et alors cet enfant qui agonise au milieu des bombes, ici ou là, eh bien c'est moi son assassin ! ne serait-ce que par mon silence !

Je suis convaincu que ce n'est pas en semant des fusils et des bombes atomiques que la paix s'établira; la violence appelle la violence, c'est un cercle sans fin qui ne peut s'achever qu'en cataclysme. Seule une défense populaire non-violente peut rompre ce cercle et mettre en échec les injustices et les agressions en respectant la personne humaine.

J'ajouterai enfin que je reconnais comme véritable patrie la terre toute entière, que je considère chaque homme comme mon frère, que je me sens solidaire de tous les opprimés, de tous ceux qui souffrent, de tous ceux qui ont faim et soif d'une vraie justice et que

" Jamais, jamais je ne pourrai dormir tranquille aussi longtemps
" que d'autres n'auront pas le sommeil et l'abri
" ni jamais vivre de bon coeur tant qu'il faudra
" que d'autres meurent qui ne savent pas pourquoi. " (C. ROY)

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en mes sentiments déterminés.

.:.

Nous rappelons aux habitants de notre commune que la bibliothèque municipale possède de nombreux ouvrages et qu'il est possible de les emprunter en s'adressant à Dominique (Communauté du Moulin de Paris). Ces livres, entassés dans une armoire au Foyer Populaire Rural, ne sont guèremis en valeur pour le moment. Il nous parait donc utile de publier une première liste de livres disponibles en espérant que jeunes et moins jeunes pourront y trouver leur plaisir.

-:-

1) ALAIN-FOURNIER
Le grand Meaulnes.

2) ANDERSEN
La reine des neiges

3) AUREMBOU René
Le chalet des joues roses
rouge et or.

4) BALZAC Honoré de
Le père Goriot Nelson.

5) BAUDOUIN Louis
Huit champions français
Bibl. verte.

6) BAUR Vicky
- grand hôtel Poche.
7) - Futures vedettes J'ai lu.

8) BAYARD Georges
- Michel au refuge interdit
Bibl. verte
9) - Michel à Rome B.V.
10) -Michel poursuit des ombres
11) -Michel chez les gardians
12) -Michel, maître à bord
13) -Michel au val d'enfer
14) -Michel et la soucoupe flottante
15) -Michel fait du cinéma

16) BLYTON Enid
-Le mystère du camp de vacance
17) -Le mystère de la roche percée
B.rose

18) BOMBARD Alain
Naufragé volontaire

BONZON P.Jacques
19) -Les 6 compagnons et l'homme des neiges.
20) - Les 6 comp. et la perruque rouge.
21) -Les 6 comp.et le château maudit.
22) -Les 6 comp.et le gouffre marzal.
23) -Les 6 comp.et le petit rat de l'opéra
24) -Les 6 comp.et le piano à queue.
25) - Les 6 comp. et l'homme au gant.
26) -Les 6 comp.de la croix rousse.

BRONTE Charlotte
27) Jane Eyre.

CERVANTES
28) Don Quichotte

CHRISTIE Agatha
29) -Un cadavre dans la bibliothèque
30) -Le cheval pâle
31) -Meurtre au champagne.

COLETTE
32) Le blé en herbe

COOPER Feminore
33) Le dernier des mohicans

COUSTEAU J.Y et DUMAS F.
34) Le monde du silence

DAUDET Alphonse
35) -Contes choisis(La chèvre de M.Seguin Tartarin de Tarascon...)
36) -Lettres de mon moulin.

DEBRAY Régis
37) Révolution dans la révolution.

D'EAUBONNE Françoise
38) Chevrette et Virginie

DICKENS Charles
39) -Le grillon du foyer
40) -Les aventures de M. Pickwick

DONGELES Roland
41) Le réveil des morts

DUMAS Alexandre
42) -Les 3 mousquetaires Tome 1
43) -Les 3 " " Tome 2
44) -20 ans après Tome 1
45) - " " Tome 2

ERCKMANN-CHATRIAN
46) -Contes choisis
47) -L'ami Fritz

FARLEY Walter
48) -Flamme, cheval sauvage
49) -Le ranch de l'étalon noir
50) -Flamme et les purs sang
51) -L'étalon noir

FLAUBERT Gustave
52) 3 contes (un coeur simple- La légende de St-Julien l'hospitalier- Herodias).

GAUTIER Théophile
53) Le capitaine fracasse

HUGO Victor
54) 93

IVOI Paul
55) Les 5 sous de Lavarède

JEROME K. JEROME
56) Trois hommes dans un bateau.

KENNY Paul
57) Coplan vise haut.
58) Coplan fait coup double

KIPLING Rudyard
59) Le livre de la jungle

LABICHE Eugène
60) Les deux timides

LENINE
61) La maladie infantile du communisme "le gauchisme"

LONDON Jack
62) Croc blanc

LOTI Pierre
63) Ramuntcho

MALOT Hector
64) -En famille Tome 1
65) - " " Tome 2

MANIERE Renée
66) -Le jardin à l'éléphant jaune
67) - 4 filles sur un mur

MARX Karl
68) Le manifeste du parti communiste

MERIMEE Prosper
69) Carmen
70) Colomba

MEYNIER Yvonne
71) -3 garçons et un ruisseau fou
72) - L'expédition du Puy Caprice

MAY d' ALENCON
73) Aliboron, l'âne qui voulait devenir savant.

PERGAUD Louis
74) Drames des champs et des bois

POE Edgard
75) Histoires extraordinaires

QUINE Caroline
76)- Alice au Canada
77) -Alice écuyère
78) -Alice et le corsaire
79) -Alice et le pickpocket
80) -Alice et le vison
81) -Alice au manoir hanté.

QUEEN Ellery
82) Le malheur des autres

RAWLINGS Marjoric Kinnan
83) Jody et le faon

RICHARD-BESSIERES
84) Les maîtres du silence

SAINT-PIERRE Bernardin de
85) Paul et Virginie

SAND Georges
86) -Histoire du véritable gribouille
87) -La mare au diable

SCOTT Walter
88) Ivanhoé

STEVNS Gretha
89) Suzy et le charbonnier

THIEBOLD Marguerite
90) La fille du potier

VERCORS
91) Le silence de la mer

VERNE Jules
92) -Michel Strogoff Tome 1
93) - " " Tome 2
94) -Le triomphe de Michel Strogoff

VILARD Roger
95) J'ai vu mourir Fargo

ZEVACO Michel
96) -Le capitan
97) -Le chevalier de Pardaillan

ZOLA Emile
98) Le rêve

VERNE Jules
99) Voyage au centre de la Terre

GYP
100) Petit Bob.

-:-

Special élection

HABITANTS de MERLIEUX -

Nous avons l'honneur de soumettre à votre attention la liste des candidats aux fonctions d'administrateurs communaux. Aucun et aucune d'entre nous ne vous sont d'ailleurs inconnus. Conseillers sortants ou candidats nouveaux, vous savez que depuis longtemps, tous s'intéressent et participent activement à la vie communale, connaissant de ce fait, particulièrement bien les besoins de notre village, ils feront de leur mieux pour que notre petite cité soit toujours plus belle, plus accueillante. Et, sans que vos feuilles d'impôts "s'emballent" dangereusement, ils réaliseront les investissements nécessaires pour que vous puissiez vivre au rythme de notre époque.

Le Journal communal vous a tenu au courant de nos réussites, de nos échecs, et si quelquefois, dans le domaine matériel - et contre notre gré - nous avons dû temporiser et même reculer, notre plus grande fierté a été de réaliser à l'intérieur des limites territoriales de notre cité, une véritable communauté - Communauté d'aspiration, de sentiment, de dévouement et même d'idéal -

Année Après année nous avons oeuvré dans ce sens et votre jugement vous l'avez rendu lors des dernières élections puisque vous nous avez renouvelé votre confiance avec des pourcentages de voix allant de 90 à 100 %.

Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour qu'il soit inutile de les commenter. Fort de cette approbation unanime, notre travail communautaire fut repris avec encore plus d'ardeur et des travaux importants furent réalisés au moindre frais. La modestie voudrait que nous ne parlions pas de ce travail bénévole, érigé en principe. Mais dans la période électorale actuelle où la malveillance semble se discerner, parler de nos travaux est indispensable :

- Goudronnage à la main du chemin de Fouquerolles.
- Installation de l'éclairage public également à Fouquerolles.
- Installation d'un premier réseau d'assainissement partant de la place et desservant la rue des Juifs.
- Installation d'un 2me réseau allant de la maison BESNARD au ru du Moulin Paris.
- Travaux d'entretien de voirie - de peinture (Eglise, Mairie).

Puis voulant mettre à la disposition de la jeunesse, une véritable maison de la culture, dimanche après dimanche, pendant deux années nous avons oeuvré pour que notre magnifique salle du Foyer rural voit le jour, bien équipée, disposant de deux appareils cinématographiques. Elle est fonctionnelle et agréable à vivre et l'on peut dire avec fierté qu'il n'y a rien de comparable dans les communes du voisinage de même importance.

En ce qui concerne les services publics et l'aménagement, voici ce que nous avons pu faire realiser : (ou en cours de réalisation)

- Captation d'une nouvelle source qui va permettre de porter à 75 m3 la disponibilité journalière.
- Réalisation en Mai d'une nouvelle ligne haute tension desservant le C.P.I.E. et les habitations proches de l'Eglise, ce qui va porter à 5 les transformateurs desservant la commune.
- Réfection complète des réseaux desservant les hameaux des pâtures et de Valavergny -
- Aménagement du square de l'ancien lavoir.
- Création d'un troisième réseau d'égout allant de la maison LAMY au Moulin Paris et desservant les maisons LAMY - LACOURT MOKLIN - ACACIO -
- Renforcement du réseau électrique du calvaire au Caquet.
- Recherche pour la création d'un nouveau cimetière.
- Pour la jeunesse aménagement d'un véritable terrain de sport.

HABITANTS DE MERLIEUX

Voici un résumé sommaire de nos réalisations, et de nos projets. La parole maintenant vous appartient. Nous souhaitons que vous nous répondiez nettement. Anciens et nouveaux de notre liste, notre disponibilité sera permanente lorsqu'il s'agira d'embellir notre Commune et de préserver notre communauté.

CERTAINS d'ENTRE VOUS seront perplexes au moment du choix et nous les comprenons.

Depuis 1928 il n'y avait jamais eu deux listes à MERLIEUX. Il y a donc un fait nouveau - Nous souhaitons que tout se passe sans outrance, car s'il en était autrement, ce serait la cassure en deux blocs hostiles d'une commune déjà trop petite, et la fin d'une communauté que nous avons eu tant de peine à édifier.

Pour notre part nous ne ferons rien pour alimenter des polemiques inutiles, nous réservant simplement le droit de rectifier certaines inexactitudes.

-=-=-=-

Une dernière recommandation cependant si vous désirez que nous puissions travailler d'une manière efficace, ne nous accordez pas une demi-confiance, ne panachez pas nos listes.

ATTENTION, le nombre de sièges à pourvoir étant de 11, si vous placez dans votre enveloppe plusieurs bulletins, veillez à ce que ce nombre soit respecté, faute de quoi votre vote serait annulé.

ELECTIONS MUNICIPALES

ndidats : LEGUILLOU - CLERMONT - BOUVET - KIKELJ - VIOT -

PROGRAMME.

Réunir tous les habitants de Merlieux autour de l'équipe municipale pour envisager ensemble les aménagements dans le village.

- Travaux possibles par nous-même et les volontaires
- Financements nécessaires par les habitants
- Travaux à faire faire

Créer une équipe réelle autour du maire actuel avec des jeunes et des représentants de tous les habitants.

Envisager les relations possibles avec le CPIE (Château)

- Le CPIE peut être ouvert à tous : une maison populaire.
- Il peut participer à la vie de la commune sans lui coûter des sommes folles.
- Au contraire, il peut être une aide directe et indirecte pour l'obtention de subventions : (voiries, monuments).
- Il peut participer activement aux travaux communaux.

Autres idées.

- Ramassage des ordures "lourds" I ou 2 fois par an.
- Sacs en plastique usés pour les poubelles (distribués par les cultivateurs).
- Salle du foyer ouverte gratuitement aux habitants de Merlieux (mais avec un responsable communal), le CPIE participant actuellement aux frais de chauffage.
- L'achat ou location d'un terrain (2 à 3a) pour permettre aux enfants de jouer : (foot etc...)
- Téléphone pour personnes agées isolées.
- Reboisement à l'aide de Subventions.

LESTRAT Dominique
candidat aux élections des 13 et 20 Mars 1977.

Electrices, électeurs de Merlieux

POURQUOI JE ME PRESENTE ?

Depuis mon arrivée à Merlieux, dans la mesure où ma condition de salarié me le permet, j'assiste aux manifestations locales (fêtes, repas, activités culturelles du Foyer) et, dans la plupart des cas, d'une façon active. (Buvette, écusson du char, permanence bibliothèque, etc...)

L'intérêt que je porte aux affaires communales ne date pas de quelques jours, comme c'est le cas pour certains candidats.

Depuis 4 ans, j'assiste régulièrement (comme c'est le droit de chaque citoyen) aux séances publiques du Conseil municipal.

Je connais donc les problèmes actuels de notre collectivité et suis parfaitement conscient des difficultés de gestion dans une commune rurale aux faibles ressources.

C'est donc tout naturellement que j'en viens à solliciter vos voix pour défendre les intérêts de notre commune et ceux de ses habitants.

Dans le n°1 du journal communal, Monsieur Durand terminait par ces mots: "L'honneur des habitants de notre commune est précisément et d'une manière constante de savoir reconnaître, lors des consultations électorales, les loups déguisés en agneaux et aussi leurs valets."

J'espère qu'il en sera ainsi pour les élections des 13 et 20 Mars et que les électeurs sauront choisir entre les candidats réactionnaires cautionnant le régime des banquiers et les candidats défendant les intérêts du peuple.

Pour une gestion sociale, humaine et démocratique de notre commune.

D. LESTRAT
de la communauté du Moulin de Paris.

-;-

- HABITANTS DE MERLIEUX -

En vous faisant parvenir notre circulaire volontairement succincte, nous pensions n'avoir plus besoin d'intervenir dans la campagne électorale. Des affirmations inexactes (non écrites cela va de soi) nous oblige à apporter certaines précisions.

La Commune n'est en retard dans aucun domaine malgré une situation financière toujours délicate dûe à l'absence de commerçants et d'artisans, et aussi à la dispersion des habitations. Cependant elle reste bien au-dessous de la moyenne pour le montant des impôts. Elle est donc en parfaite santé et n'a pas besoin pour survivre de grands mèdecins à son chevet ni de sauveurs de la llème heure.

Ce qu'il lui faut, ce sont des administrateurs, susceptibles, sans arrière pensée, d'être au service de leur communauté. Les conseillers sortants avaient ces préoccupations, et ceux qui les ont rejoint sur la même liste ont pris le même engagement.

- PRECISIONS COMPLEMENTAIRES -

I - Le budget de 1977 est voté, il est honnête et ne comporte pratiquement pas d'augmentation d'impôts.

II - VOIERIE : Les chemins communaux classés sont en excellent état, certains pour la première fois ont été goudronnés.
Il reste la remise en état du chemin allant du square au nouveau château d'eau.
Des bordures de trottoir ont été posées sur plusieurs centaines de mètres. Quant aux sentiers de montagne et autres, le Syndicat d'initiative d'ANIZY en prendra une partie en charge, mais il s'agit là pour nous d'une question secondaire.

III- ELECTRICITE : Grâce à nos interventions efficaces auprès du syndicat, les réseaux des Pâtures et de Valavergny ont été entièrement rénovés, une nouvelle ligne, desservant le C.P.I.E. et les immeubles proches de l'Eglise sera mise en chantier au mois de Mai - le financement est assuré. Le réseau allant du Calvaire au Caquet sera refait en 1978.

IV - EAU : Depuis plusieurs années les ressources en eau étaient devenues insuffisantes pendant la période d'été. Les moyens susceptibles de remédier à cette situation furent inventoriés : rattachement au réseau d'ANIZY ou d'URCEL - captation d'une nouvelle source. Cette dernière solution fut finalement retenue, parce qu'une source existait sur le terroir et que l'eau s'écoulant au travers du calcaire de montagne était d'excellente qualité. Les travaux vont être terminés et le financement, sauf imprévu, est réalisé . Grâce à ce même projet des poteaux d'incendie ont pu être posés (4) avec 60 % de subvention.

V - L'ASSAINISSEMENT : Trois réseaux ont été réalisés. Place - rue des Juifs; Place - salle des fêtes; Salle des fêtes Moulin Paris ; Square rû (travaux en cours). Il reste à réaliser un tronçon allant de la maison LAMY au Moulin Paris.

Nous n'ignorons pas que des difficultés pour l'évacuation des eaux usées se produiront à coup sûr, il suffirait que des propriétaires riverains décident de creuser des étangs dans leurs parcelles, il faudra alors beaucoup de compréhension de part et d'autre pour trouver une solution acceptable.

VI - LES FETES : Il y a, parait-il trop de fêtes. Les fêtes et les loisirs font partie de la vie moderne, qui sans quelques moments de détente serait triste et sans objet. Les dépenses budgétaires sur ce chapitre n'ont pas variés depuis plusieurs années - et les recettes de la fête communale auraient suffi cette année, si cela avait été nécessaire, pour financer l'ensemble des fêtes officielles ou locales.
La caisse de la fête, avec ses ressources propres a donc financé une soirée de bal et le vin d'honneur qui a suivi - le voyage à PARIS à 100 % - la soirée choucroute à 50 % - la fête de Noël (participation 20.000 A.F.) - les colis des personnes âgées pour 32.000 A.F..

Le repas de fin d'année s'est autofinancé. Donc ne soyons pas moroses, continuons sur la lancée.

VII - L'AMENAGEMENT D'UN SQUARE : La qualité de la vie exige que certaines parties des villages puissent être aménagées de telle sorte que les habitants puissent trouver à certains moments de détente un cadre reposant et agréable - telles avaient été nos préoccupations lorsque nous avons voulu créer ce square . De l'ombrage - des bancs - des massifs de fleurs, une fontaine des poissons - est-ce que cela n'est pas agréable à regarder et à vivre, et ne fait pas partie de la vie moderne.

Le financement : une subvention de 200.000 A.F. de l'Office du tourisme propriétaire du Château - 1.200.000 A.F. affecté par l'établissement régional à ce projet à la suite d'un concours auquel l'Administration communale avait participé (seules deux communes de l'Aisne ont gagné à ce concours). Il reste pour terminer les travaux une participation effective de la population condition posée par l'établissement régional.

LES RAPPORTS AVEC LE CHATEAU :

Tous les maux dont souffre la commune viendraient de la création et de la mise en fonctionnement du C.P.I.E., là encore il ne faut tenir compte que de la réalité et dépassionner le problème.

Il est vrai que cet établissement ne comportant pas d'occupants permanents, le chiffre de notre population ne peut pas comme à LIZY augmenter le volume des ressources garanties par l'Etat 15.000 A.F. par habitant. Il faudra trouver des formules , ne reléguant pas dans une zone vouée à une quarantaine permanente; l'une ou l'autre des communautés.

La mise en service du C.P.I.E. a déjà permis, par le calcul préalable de ses besoins - à la commune d'obtenir "facilement" des emprunts et des subventions pour la captation de la nouvelle source et la lutte contre l'incendie.

Le centre participe au : ramassage des ordures, sur un chiffre forfaitaire de présents, évalué par le Conseil Municipal à 40. La consommation de l'eau est constatée par deux forfaits, plus la consommation aux compteurs; plus la consommation sera importante, moins les habitants auront à payer.

Le centre a payé les tuyaux d'assainissement du Square au rû. Et une participation aux recettes communales est à l'étude sous forme d'un prélèvement sur chaque repas servi au château ou chaque journée d'hébergement. Vous voyez que le problème des rapports Commune -- Centre peut et doit être résolu dans l'intérêt des deux communautés.

Nous pensons avoir fait le tour de la situation de notre commune ?

Nos réalisations ? Les Conseillers sortants en prennent la responsabilité.

Nos projets ? Ceux qui sont venus nous rejoindre sur notre liste les font leurs.

Le reste n'est que du vent - Et les promesses démagogiques ou les critiques systématiques ne permettent jamais d'avancer bien loin.

ALORS pour que l'unité de votre Commune puisse être sauvegardée, votez sans panachage pour notre liste.

Un papier programme diffusé ce soir appelle quelques commentaires :

I - Des travaux volontaires : nous pourrions donner des leçons et non en recevoir.

II - La Salle des Fêtes ouverte gratuitement : Tout le monde sait bien qu'il reste des annuités pour amortir les travaux de 76 500 F. et qu'il est nécessaire qu'il y ait des participations financières des utilisateurs

III - L'installation du téléphone chez les personnes âgées : là aussi tout le monde sait qu'il n'y a depuis deux ans aucune ligne disponible. Les premiers raccordements se feront à partir de juillet.

IV - Le reboisement : nous avons vendu l'an dernier des peupliers que nous avions plantés (nous-mêmes) en 1948, il en reste plusieurs centaines en croissance.

Ce programme n'appelle pas d'autres commentaires, il est simplement regrettable que les signataires n'aient pas eu la curiosité de regarder autour d'eux, ils auraient vu ce qu'est notre commune à ce jour et ce qu'elle était il y a peu d'années.

Tout cela n'est finalement que discussions primaires et même puériles.

Mais il y a plus grave : ce papier n'est qu'une tentative insidieuse de détruire notre communauté, de couper la commune en deux blocs hostiles : le maire sortant a droit à certains égards car il s'agit de le "couper" de ses camarades conseillers, de ceux qui ont le plus ardemment servi la commune.

Mais le maire sortant n'est pas un transfuge et ne le sera jamais, il faut que cela on le sache, il reste fidèle à son idéal politique, à ses amitiés, à la solidarité qui le lie à ses camarades de l'administration communale ; le souvenir des heures, des jours, des années consacrées ensemble au service de la collectivité, cela ne peut pas être mis en vente.